

L'ÉDITO

par Catherine ERNENS

Coup de massue

Magie ou sorcellerie, le sort jeté aux budgets des entités fédérées par le gouvernement Michel distille le poison d'une Belgique de plus en plus confédérale.

1,2 milliard d'euros d'ajustement budgétaire s'est donc transformé en 294 millions pour le fédéral en quelques heures. Avec quelque 600 millions reportés d'un courrier sec aux entités fédérées. Le Premier ministre assène ce coup de massue pour les finances régionales avec le côté méthodique, calme, froid, inébranlable qui le caractérise. La métamorphose budgétaire sème a contrario la panique et la colère dans les rangs du PS et du cdH qui fourbissent les armes de la contestation. Le calcul de l'administration serait en partie erroné et injuste. Il

s'agirait d'une mauvaise prévision des recettes de l'impôt sur les personnes physiques. Peut-être, voire sans doute. Mais on sent bien que cela n'amortira que peu le coup porté aux finances régionales. Cette facture « imprévue » pour les régions met à

nouveau en relief le volcan sur lequel les partis dansent depuis l'été 2014. L'immense différence entre la Flandre et la Wallonie est que lorsqu'un Jan Jambon (N-VA) ou un Kris Peeters (CD&V) ont décidé d'acter ce tour de passe-passe budgétaire, ils ont pu en aviser ceux qui gouvernent la Flandre qui sont du même parti qu'eux. Pour le PS et le cdH, coupés de l'îlot fédéral, cela s'est résumé à une notification dramatiquement laconique. 396 millions de trou

budgétaire, ce n'est pourtant pas anecdotique non plus pour une Flandre qui se targue de sa « bonne gestion » mais ploie doucement sous un déséquilibre budgétaire. Mais 247 millions, même ramené à 200 millions, pour une Wallonie qui cherchait à marcher sur les eaux de l'austérité sans se mouiller et sans casse sociale, c'est une catastrophe. La coopération fédérale, quand on se fait la guerre depuis deux niveaux de pouvoir différents, cela n'existe pas. Et ce sont les citoyens qui le paieront.